

Organiser une réunion virtuelle sur Visio-Écoles visio-ecoles.education.fr

Un outil de classes virtuelles déployé par le Ministère de l'Éducation nationale via la DNE, conforme à la réglementation, stable et simple d'utilisation.

Pas besoin de créer de compte ou d'installer un logiciel, un navigateur récent et à jour suffit (Mozilla Firefox ou Google Chrome), seules quelques étapes sont à suivre pour créer et gérer une réunion en visio.

Créer une réunion

Suivre le lien <https://visio-ecoles.education.fr> et s'identifier sur la plateforme avec ses identifiants professionnels académiques, après avoir sélectionné l'Académie de Rouen :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Classes virtuelles pour les écoles
Service proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale
via la DNE

Vous êtes agent de l'État, connectez-vous
pour organiser et lancer une réunion en ligne.

[Se connecter ou créer un compte ↗](#)

Ce service est accessible principalement par internet et
selon les politiques d'infrastructures dans les ministères
depuis son poste de travail.

Une fois identifié et connecté à la plateforme, on peut « Créer une salle de réunion » :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Classes virtuelles pour les écoles
Service proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale via la DNE

Sylvain Nugues Se déconnecter

Lancer une réunion

[Démarrer une réunion immédiatement ↗](#)

Créez une réunion immédiatement avec des
réglages standards. Cette réunion ne sera pas
enregistrée dans votre liste de salons.

Mes salles de réunions

+ [Créer une salle de réunion](#) vous permet de conserver les réglages
et le lien de la salle.

et la paramétrer si nécessaire :

Créer une salle de réunion

Configuration Réunion	+
Gestion des permissions, elles peuvent être ajustées une fois dans le salon	+
Personnalisation	+
Enregistrement	+

[Créer](#) [Annuler](#)

Configuration Réunion :

- Titre de la réunion
- Texte de bienvenue
- Nombre maximal de participants
- Durée maximale de la réunion

Gestion des permissions :

- Seuls les modérateurs peuvent voir les webcams des autres participants : les participants ne verront pas la diffusion de la caméra des autres
- Micros fermés au démarrage (coché par défaut) : les micros sont clos à la connexion des utilisateurs
- Verrouillage caméra : les participants ne pourront pas activer leur caméra
- Verrouillage micro : les participants ne pourront pas activer leur micro
- Désactivation de la discussion privée : interdit les échanges textes directs entre participants
- Désactivation de la discussion publique : pas de tchat
- Désactivation de la prise de notes

Personnalisation :

- Message à l'attention des modérateurs
- Url de redirection après la réunion : adresse de renvoi à la fin de la réunion
- Code pour les modérateurs : ce code vous permet si vous le changez de bloquer les anciens liens
- Code pour les participants : ce code vous permet si vous le changez de bloquer les anciens liens

Une fois la configuration terminée, il suffit de cliquer sur le bouton [Créer](#) pour que la réunion soit... créée et apparaisse :

Ma Réunion modifications prises en compte

Mes salles de réunions

[+ Créer une salle de réunion](#) vous permet de conserver les réglages et le lien de la salle.

Ma Réunion

[Lancer](#) [Inviter](#) [✎](#) [🗑](#)

Le bouton [Lancer](#) permet de démarrer la réunion virtuelle pour l'utilisateur qui l'a créée.

Le bouton **Inviter** permet de partager par courriel en copiant-collant le lien de cette réunion virtuelle avec les participants concernés :

x

Inviter à Ma Réunion

Inviter les modérateurs

En leur envoyant l'adresse ci-dessous :

https://visio-ecoles.education.fr,[Copier]

[Rejoindre la réunion en tant que modérateur principal](#)

Inviter les participants

En leur envoyant l'adresse ci-dessous :

https://visio-ecoles.education.fr,[Copier]

[Rejoindre la réunion en tant que participant](#)

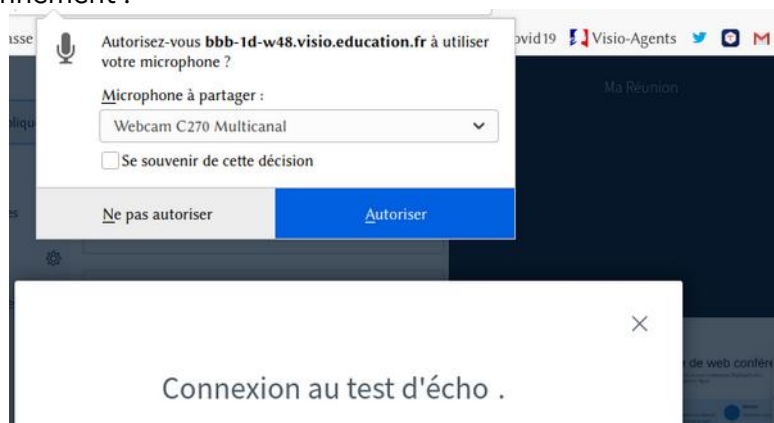
[→ On privilégiera a priori l'invitation avec le lien **Participants**, car une invitation en tant que **Modérateur** permet à chaque personne disposant du lien d'agir sur les paramètres techniques de la réunion virtuelle.]

Démarrer la réunion

À partir du bouton « Lancer » pour l'utilisateur qui a créé la réunion ou avec le lien envoyé pour les autres participants, une première question demande si l'on souhaite participer avec son micro ou simplement écouter au casque. Il faut a priori choisir d'activer son micro (qui pourra ensuite être activé/désactivé) :



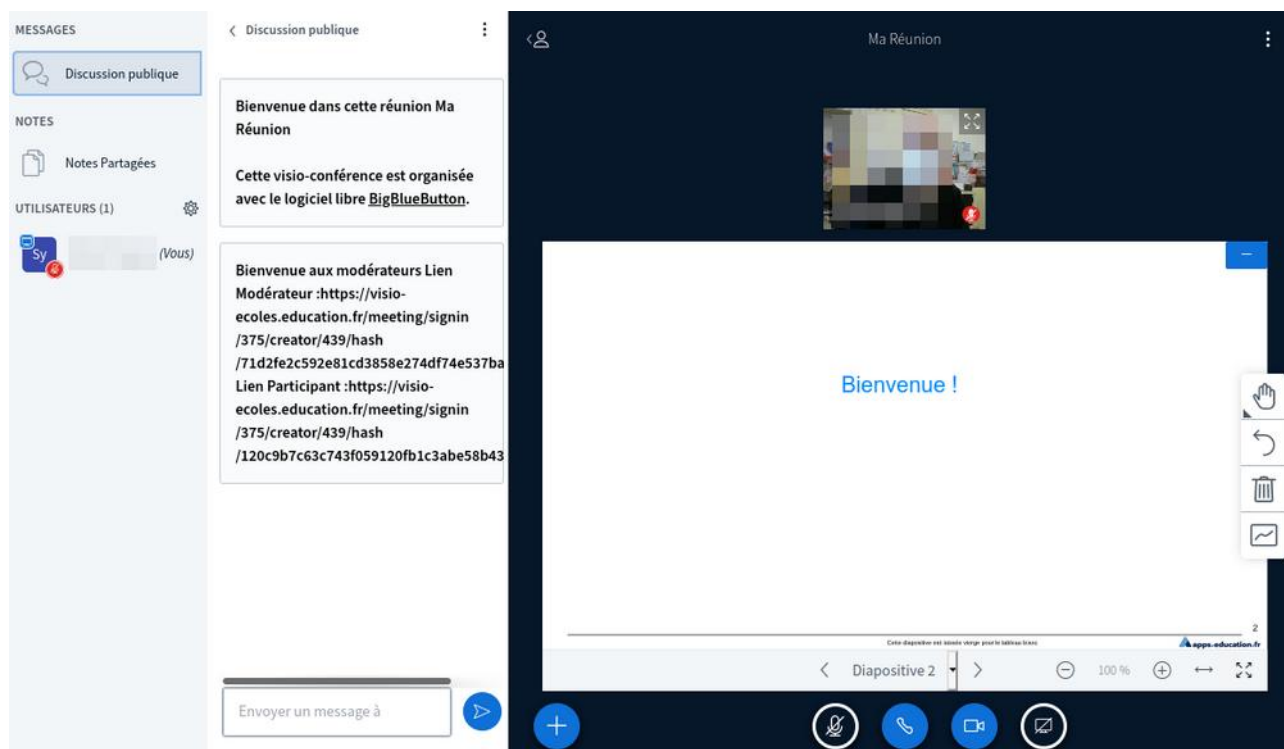
Il faudra autoriser l'accès au micro depuis le navigateur puis procéder au test d'écho pour s'assurer de son bon fonctionnement :



[→ La démarche sera similaire pour l'activation de la webcam.]

Les outils de la réunion

Vous arrivez ensuite sur la réunion proprement dite :



- La première colonne de gauche affiche les participants et l'état d'activation du micro (gérable aussi par le modérateur).
- Les notes partagées permettent de rédiger un compte-rendu de manière collaborative.
- La deuxième colonne affiche la discussion écrite publique.
- La partie de droite affiche en haut les webcams activées par les participants et en bas le support de présentation.

[→ Remarque : tous les écrits (notes partagées, discussions) seront effacés à la fin de la réunion.]

En bas de l'écran :

- Le bouton bleu "+" permet au présentateur d'ajouter un support de présentation (type diaporama), idéalement au format PDF. Ce rôle de présentateur peut être donné à un modérateur ou un participant.
[→ Remarque : tous les supports ajoutés seront supprimés à la fin de la réunion.]
- Le bouton bleu "téléphone" permet d'activer/désactiver le son
- Le bouton bleu "micro" permet d'activer/désactiver son micro
- Le bouton bleu "caméra" permet d'activer/désactiver sa webcam
- Le bouton bleu "écran" permet d'activer/désactiver le partage d'écran